

La Cinémathèque québécoise 50 ans voués au cinéma

Pierre Pageau

Numéro 286, septembre–octobre 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/69823ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pageau, P. (2013). La Cinémathèque québécoise : 50 ans voués au cinéma. *Séquences*, (286), 14–15.



La Cinémathèque québécoise 50 ans voués au cinéma

Tous les pays se sont donné une cinémathèque nationale. Les premières grandes cinémathèques, comme la Cinémathèque française (1936), se consacrent au sauvetage de ce qu'il reste du cinéma muet. La Cinémathèque québécoise naît dans la mouvance internationale des jeunes cinématographies nationales. Elle fête son cinquantième anniversaire cette année. Depuis 1963, son rôle a été capital et il convient d'en décrire les principales étapes. Et d'imaginer son futur.

Pierre Pageau

Une naissance peut nous en dire long sur la nature de l'enfant qui va naître. Les parents de la Cinémathèque sont des cinéastes et cinéphiles actifs d'une jeune cinématographie et d'une « Révolution tranquille ». Ils veulent combler un manque majeur de disponibilité des grandes œuvres cinématographiques. Ces pères fondateurs sont, en grande partie, les mêmes qui vont créer le FIFM (Festival international du film de Montréal, en 1960), nos premiers ciné-clubs et nos premières salles de répertoire. Ils président, en avril 1963, à la fondation de « Connaissance du cinéma » : Guy L. Coté, Michel Patenaude, Rock Demers, Jacques Giraldeau et quelques autres. Cette première vague, avec ses caractéristiques, et ses ambitions, va déterminer la nature de cette institution. Le président – et fondateur – de la Cinémathèque québécoise, Guy L. Coté, veut que la Cinémathèque soit la propriété de ses membres, autrement dit du milieu du cinéma. La Cinémathèque a toujours misé sur cet appui, une force qui, aujourd'hui, s'est quelque peu perdue. Les passionnés de cinéma qui ont fondé la Cinémathèque n'étaient peut-être pas des spécialistes de la conservation, mais ils savaient qu'il fallait agir, que la création d'une archive de cinéma s'imposait. En 1963, Gilles Groulx tournait *Le Chat dans*

le sac, Claude Jutra terminait *À tout prendre*, et Pierre Perrault et Michel Brault réalisaient *Pour la suite du monde*; il fallait penser à préserver tout cela pour la postérité.

Pour marquer la naissance de cette nouvelle Cinémathèque, se tient – du 18 au 25 octobre 1963 – une « Semaine Jean Renoir » au Cinéma Élysée, en présence de Jean Renoir et d'Henri Langlois (directeur de la Cinémathèque française). Le 17 juillet 1964, l'organisme devient la « Cinémathèque canadienne ». Serge Losique maintient que ce nom (« Cinémathèque canadienne ») lui appartenait et qu'il l'a proposé à Guy L. Coté. En 1966, la Cinémathèque canadienne est reconnue par la FIAF (Fédération internationale des archives du film), grâce à l'appui du Belge Jacques Ledoux (secrétaire général de la FIAF). En 1965, il y eut une première saison complète de 250 séances de projections publiques à l'auditorium du Bureau de censure, situé au 360, rue McGill. Le 13 janvier 1968, Serge Losique crée le « Conservatoire d'art cinématographique » (Université Sir George Williams, aujourd'hui Concordia) qui devient un concurrent de la Cinémathèque dans ses activités de diffusion du cinéma.

Vouée à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine audiovisuel, la « Cinémathèque canadienne » est rebaptisée en

Photo : La Cinémathèque québécoise



1971 «Cinémathèque québécoise». Dès 1974, l'institution se dote d'un Centre de conservation spécialement aménagé à Boucherville pour entreposer et conserver de façon optimale ses collections imposantes d'œuvres cinématographiques et, plus récemment, d'émissions de télévision. Aujourd'hui, plus de 50 000 titres sur pellicule et quelque 20 000 heures sur ruban vidéo sont préservés dans les réserves de la Cinémathèque. À compter des années 1970, une «nouvelle vague» de passionnés et de connaisseurs du cinéma constituera les principales têtes dirigeantes de la Cinémathèque. Ce triumvirat est composé de Robert Daudelin (directeur, 1972-2002), Pierre Jutras (programmateur et conservateur du cinéma québécois et canadien de 1978 à 1997, puis directeur de la programmation et de la conservation) et Pierre Véronneau (arrivé en 1973, il sera directeur des collections, de la recherche historique et des publications).

La Cinémathèque aura une importante activité de publications, durant les années 1970-2000. Il y eut d'abord, dès 1968, *Nouveau cinéma canadien – New Canadian Film* (sous la responsabilité de Jean-Pierre Bastien): un répertoire bilingue de toutes les productions canadiennes, publié trois ou quatre fois par année. Puis, au printemps 1979, a lieu le lancement du premier numéro de *Copie zéro*, avec quatre parutions par année: deux étaient dédiées à des thématiques ou à des cinéastes et les deux autres à la compilation des productions québécoises de l'année écoulée (une pour les courts et moyens métrages, l'autre pour les longs métrages). De plus, Pierre Jutras – à compter de 1989 – assurera la publication de l'*Annuaire du cinéma québécois*. De son côté, Pierre Véronneau se consacrait à des recherches historiques, principalement sur le cinéma québécois des années 1940-1950. Le dernier numéro de *Copie zéro* s'appelait *Autoportrait d'une Cinémathèque à travers ses collections* et fut publié à l'occasion du 25^e anniversaire

de la Cinémathèque. En 1989, le triumvirat est derrière la création de la *Revue de la Cinémathèque* qui réunit les budgets des diverses publications pour instaurer ce nouveau périodique qui regroupe les missions des trois précédentes et, surtout, était mieux distribué et rejoignait un plus grand nombre de lecteurs. Cette activité n'est plus possible pour la Cinémathèque qui a dû renoncer à la publication de la revue de sa programmation, alors que plusieurs de ses membres réclament son retour. En 2009, avec son 97^e numéro, *La Revue de la Cinémathèque* cessa d'être publiée et fut remplacée par un simple dépliant-horaire. Cette décision administrative, liée à des contraintes budgétaires, faisait preuve d'une méconnaissance de la clientèle de la Cinémathèque. *La Revue de la Cinémathèque* était l'instrument par excellence de l'équipe des conservateurs-programmateurs dans la mise en valeur des activités de la Cinémathèque. Il y a maintenant une InfoLettre qui tient les cinéphiles informés sur ce qui se passe à la Cinémathèque. En 2013, il est question qu'une grande partie de ces publications, dont *Copie zéro*, soit accessible sur le site Internet de la Cinémathèque.

En 1997, la nouvelle Cinémathèque québécoise ouvre, rénovée et agrandie, au 335, boulevard De Maisonneuve Est. Depuis 2006, la Cinémathèque joue un rôle essentiel à titre de coordonnatrice du dépôt légal des films du Québec, un mandat que lui a confié Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Conserver, il faut bien le dire, constitue l'essentiel du travail d'une cinémathèque.

Quel est l'avenir de notre Cinémathèque? Le gouvernement du Québec collabore actuellement à un travail de redéfinition de la Cinémathèque. Il faut probablement procéder à une réévaluation de ses mandats. Qu'est-ce qui est nécessaire et essentiel, et à la mesure de ses moyens (humains et matériels)? Ses activités de collection, de traitement, de restauration et de mise à la disposition des utilisateurs sont clairement fondamentales. Mais on peut les imaginer en complémentarité avec des mandats de divers organismes archivistiques et muséaux dont dispose le Québec. Ce travail de redéfinition doit inclure obligatoirement la préservation de son vaste secteur d'animation. Bientôt, les projections de belles copies 35mm ou de films muets accompagnés au piano seront des événements rares. Ces projections peuvent permettre à une cinémathèque de retrouver sa raison d'exister et la magie de ses origines.

Le lieu physique de la Cinémathèque ne pourrait-il pas devenir le lieu de rassemblement de la majorité des intervenants du cinéma québécois? Une sorte de «Maison du cinéma»? Québec Cinéma, par exemple, y aurait sa place; d'autres associations professionnelles aussi. S'il faut trouver de l'espace, la Cinémathèque peut se délester d'une partie de son centre de documentation qui trouverait sa place à la Bibliothèque nationale. Il faudrait cependant conserver toutes les archives sur le cinéma québécois. Tous les cinéastes québécois seraient chez eux dans ce lieu, comme le souhaitaient les fondateurs de la Cinémathèque.

Pour le futur, il faut rêver d'une synergie qui convaincra des commanditaires (publics et privés) d'appuyer cette institution fondamentale pour la suite de notre cinéma. Une cinémathèque nationale est nécessaire, plus que jamais. ☺